



CHÂTEAU DE VERSAILLES



© C. PEIGNART

FICHE THÉMATIQUE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES

RÉMANENTS (DÉCHETS VERTS)



La gestion des déchets verts résulte de mécanismes liés aux cycles des saisons. Ces déchets proviennent des éléments composants les végétaux, présents dans un jardin (branches, feuilles mortes, etc.). On parle de déchets mais ces matériaux, réutilisables, peuvent dynamiser les sols en fonction de l'orientation de gestion voulue. On parle alors de rémanents. La notion de qualité conférée à ces biomasses dépend du parti pris. Depuis plusieurs décennies, ces déchets sont de plus en plus considérés comme une plus-value environnementale favorisant l'autogestion, l'autosuffisance; entrant dans le cadre d'un modèle d'économie circulaire. Cette revalorisation des déchets verts permet aussi de contribuer aux dynamiques des biodiversités floristiques et faunistiques tout en revêtant une dimension pédagogique, qui en cette époque de profonds changements et de prise de conscience est essentielle,

Le Domaine de Versailles, par l'étendue et la diversité de ses jardins, intègre traditionnellement la totalité des types de déchets verts existants (notamment feuilles, bois et coupes de taille, coupes de tontes, découpes de bordures, rémanents des plantations, adventices) dans un principe de revalorisation et, si possible, d'économie circulaire. Ainsi, selon les typologies et le style de jardin, chaque secteur produit différents types et quantités de rémanents et offre des marges de manœuvres sensiblement différentes. L'adaptation au contexte de Monument Historique implique une différenciation des possibilités en fonction des lieux. L'économie circulaire est orchestrée sur le Domaine en interne, mais aussi avec des partenaires locaux proches pour lesquels des échanges de rémanents peuvent être faits (par exemple la Ferme Nature & Découverte sur les anciens Etangs Gobert).

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTHODES EMPLOYÉES

Certains lieux se prêtent facilement à ces essais et permettent d'apporter des plus-values pour garantir une autosuffisance en matière d'amendements tout en soutenant les dynamiques environnementales. Ces éléments peuvent facilement être reproduits au sein d'établissements scolaires, en installant de petites zones annexes servant à ces expérimentations.

PAILLAGE (BOIS, PAILLE, FEUILLES ETC.)

Il peut être réalisé avec des feuilles, bois, des bois raméal fragmenté (brf) ou encore en pratiquant la méthode des « lasagnes » (une couche de déchets verts et une couche de carton), etc. Ceci offre la possibilité de réduire les arrosages en été en conservant la fraîcheur au pied des plantations (et réduire ainsi la consommation d'eau), de réutiliser de manière brute les éléments.



Les masses produites par les végétaux en automne permettent, quand les conditions sont réunies, une réintégration dans le sol de nutriments grâce à l'action conjointe de la vie microbienne et des microfaunes, qui décompose la matière organique et réintègre les nutriments dans le substrat. Ces matières organiques, prélevées lors de la pousse des végétaux, est alors rendue au sol dans cette logique circulaire.

Cela apporte également une dimension graphique et colorée variable à l'infini.

Cette action est principalement mise en place au sein des potagers du Domaine, favorisant la culture légumière et fruitière, dans le Jardin Anglais et les espaces paysagers.



© C. PEIGNART, 2015-2016 et 2020

TRAITEMENT DIFFÉRENCIÉ DES ESPACES ENHERBÉS

Ce type de traitement apporte une dimension graphique qui se prête à certains espaces, permettant de nourrir des lieux communs historiques et pittoresques liés aux jardins (jardins champêtres, bucoliques, pittoresques etc.). Ils permettent de réduire la fréquence des tontes, donc le traitement des rémanents liés ; ils permettent le développement d'une flore habituellement contrainte qui ne monte jamais à floraison ni à graine ; ils favorisent le développement d'espèces possiblement notables et issues des « biodiversités ordinaires » ; ils favorisent l'activité des pollinisateurs en servant de réserve de nourriture et de refuge pour la faune entomologique et les populations de petits mammifères. Ces espaces traités en gestion différenciée sont principalement situés dans le Jardin Anglais et les espaces paysagers.



© C. PEIGNART, 2015-2016 et 2020



COMPOSTAGE

Issu de la maturation des rémanents du jardin (potagers, jardins etc.), ces structures permettent la création de compost et de terreau qui amendent directement (nutriments et vie microfaune) et remettent à niveau le sol. Le terreau obtenu peut être réutilisé à n'importe quel endroit. Ces composteurs sont principalement situés dans les potagers. Il faut être attentif aux matériaux intégrés dans le composteur (pas de matières carnées, pas de plantes invasives ou d'adventices envahissantes, pas de déchets autres que végétaux etc.).



© C. PEIGNART, 2015-2016 et 2020

TONTES LAISSÉES SUR PLACE

Elles permettent de réduire la fréquence des prélèvements et le retour direct au sol directement des nutriments (attention à la longueur des brins et à la densité des tontes, afin d'éviter la « faim d'azote », étouffant le gazon par excès d'azote lors de la décomposition si les coupes sont trop denses). Ces pratiques sont principalement menées au sein des espaces paysagers et du Grand Parc.



© C. PEIGNART, 2015-2016 et 2020



BOIS BRUTS

Non traités et non transformés, ils sont issus de coupes de tailles et de sections de troncs et de branches. Ce bois peut être alors réutilisé directement dans certaines parties des jardins, ils rehaussent la dimension graphique de certaines parties adéquates à ce genre de pratiques. Ils réduisent là aussi le temps passé au broyage. Ils permettent progressivement le retour au sol des nutriments, soutiennent les populations de petits mammifères (zones de refuge) et la présence et l'activité des insectes xylophages. Ces éléments sont essentiellement mis en place au sein du Jardin Anglais.



© C. PEIGNART, 2015-2016 et 2020